

Les binationaux suisses



Étude mandatée par la Commission fédérale
des migrations CFM

Décembre 2018



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Commission fédérale des migrations CFM

De plus en plus de personnes possèdent plus d'une nationalité. Le statut de binational est devenu une réalité sociale. Ainsi, une partie croissante de la population ne peut plus être attribuée à la simple catégorie de « Suisse » ou « étranger ».

Combien de Suisses sont des binationaux ?

Aujourd'hui, un Suisse sur quatre, que ce soit dans le pays ou à l'étranger, possède au moins une nationalité supplémentaire. Ce chiffre serait même plus important car les données disponibles se basent uniquement sur les personnes de plus de 15 ans. Chez les Suisses vivant à l'étranger, le pourcentage de binationaux est d'environ 75 pourcent.



Double nationalité par naissance ou par naturalisation



Suisses avec double nationalité :

† Double nationalité par naissance

‡ Double nationalité par naturalisation

Comment les Suisses deviennent-ils binationaux ?

De plus en plus de personnes accèdent à la double nationalité par la naissance. Le groupe des binationaux suisses s'accroît plus rapidement que celui des mononationaux ou des étrangers.

Où la double nationalité est-elle acceptée ?

Le nombre d'États acceptant la double nationalité de par le monde ne cesse d'augmenter. Depuis 1992, la Suisse accorde la double nationalité aux émigrants suisses et aux demandeurs de naturalisation, ce qui en fait le précurseur d'une tendance aujourd'hui mondiale.

Acceptation par les États
(en %)

90 %

1992



2015



35 %

Causes et contexte de l'évolution de la double nationalité

- Depuis que l'égalité des sexes a été inscrite dans la loi sur la nationalité, les Suissesses peuvent aussi transmettre leur nationalité à leurs enfants.
- Il y a en Suisse de plus en plus de mariages binationaux. Plus d'un mariage sur trois est contracté entre un citoyen suisse et une personne étrangère.
- Les Suisses peuvent transmettre leur nationalité à leurs enfants, même lorsque ces derniers naissent hors du territoire. Et cela, sans limite de temps.
- Le statut de binational est accepté de plus en plus couramment dans le droit national et international, car les avantages l'emportent sur les inconvénients.

Les opportunités de la double nationalité

La possibilité de bénéficier du statut de binational facilite la naturalisation, et la naturalisation favorise l'intégration.

Avec l'acceptation de la double nationalité, un obstacle majeur à la naturalisation des immigrants en Suisse est écarté. La naturalisation quant à elle a des effets positifs : une identification accrue des immigrants avec le pays de résidence, ainsi qu'une meilleure intégration économique et socioculturelle.

Les binationaux se sentent liés à plusieurs États.

Leur loyauté vis-à-vis de la Suisse n'en est pas amoindrie.

Les binationaux suisses s'identifient autant avec la Suisse que les mononationaux. Le fait que les binationaux soient plus enclins à se faire naturaliser n'a pas seulement des effets positifs sur l'intégration économique et socioculturelle, mais aussi sur la participation politique.

Dans un monde interconnecté et interdépendant, les binationaux sont susceptibles de faire entrer des intérêts « externes » dans des processus « internes » de formation d'opinion et de prise de décision. Ce potentiel pourrait même être mieux exploité.

La double nationalité permet aux immigrés de maintenir plus facilement leurs liens avec leur pays d'origine.

L'acceptation de la double nationalité soutient et encourage le flux des capitaux, du savoir et des relations entre le pays de séjour et celui d'origine.

Les risques de la double nationalité

Les binationaux ont des droits et des obligations dans deux États.

Assujettissement fiscal ou service militaire – certains États posent des exigences vis-à-vis de leurs citoyens, indépendamment de leur lieu de résidence. Parallèlement, les binationaux peuvent influencer l'élaboration de lois auxquelles ils ne doivent pas se soumettre.

Les binationaux risquent de se voir retirer une nationalité.

Les personnes avec une double nationalité peuvent se voir retirer une nationalité si leur comportement compromet considérablement la réputation de la Suisse.

La double nationalité peut être instrumentalisée.

D'une part, un État peut par exemple se servir de la binationalité pour importer des conflits politiques externes ou pour faire progresser des projets expansionnistes. D'autre part, pour les individus, la possibilité de la binationalité facilite l'acceptation des offres de pays qui accordent leur nationalité en échange d'investissements.

Impressum

Conclusions de l'étude

Nationalité et démocratie en période de migrations transnationales :
contexte, opportunités et risques de la double nationalité

L'étude sur la double nationalité a été réalisée à la demande de la Commission fédérale
des migrations CFM par Joachim Blatter, Martina Sochin D'Elia et Michael Buess.

En ligne : www.ekm.admin.ch / Publications / Études

Éditeur

Commission fédérale des migrations CFM,
Quellenweg 6, CH-3003 Berne-Wabern, www.ekm.admin.ch

Photos

Stephan Hermann, COUPDOEIL productions GmbH.

Photos provenant de la vidéo de la CFM sur la double nationalité.

Graphisme et impression

Cavelti AG. Marken. Digital und gedruckt, Gossau

© CFM/décembre 2018